



N° 02 /AM/RFA-2023

Berlin, le 15 FEB. 2023

A  
L'attention de la Communauté malienne  
de la Juridiction de Berlin

**Objet : Lancement du site internet dans le cadre de la production de la  
Carte Nationale d'Identité Biométrique sécurisée.**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que par Communiqué en date du 09 janvier 2023, le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile porte à la connaissance des maliens de l'intérieur et ceux établis à l'extérieur, du lancement d'un site internet sécurisé dont l'adresse est : [www.jevalidemonnina.ml](http://www.jevalidemonnina.ml) afin de leur permettre d'authentifier et de vérifier leurs données biométriques.

Conformément au communiqué susmentionné, l'Ambassade invite la communauté malienne de la juridiction de Berlin à se rendre directement sur ledit site internet, au plus tard le 31 mars 2023, pour effectuer les opérations d'authentification et de vérification de leurs données biométriques.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma franche collaboration.

P/L'Ambassadeur, Po  
Le Premier Conseiller

**Monsieur Matiné COULIBALY**